



**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

n° 246 du 29 novembre 2023

SOMMAIRE

PREFECTURE 44

SGCD – Secrétariat général commun départemental

Décision d'ordonnateur secondaire délégué portant subdélégation de signature en date du 23 novembre 2023 et ses annexes.



Décision d'ordonnateur secondaire délégué portant subdélégation de signature

M. Patrice Bertaud, Directeur du secrétariat général commun de la Loire-Atlantique

VU l'arrêté préfectoral du 22 novembre 2023 portant délégation de signature à Monsieur Patrice Bertaud, Directeur du secrétariat général commun de la Loire-Atlantique, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué et de responsable de budget opérationnel de programme (RBOP) délégué ;

DÉCIDE

ARTICLE 1 : Subdélégation de signature est donnée à Madame Valérie AZIANI, directrice adjointe, à effet de signer toutes les pièces relatives à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué confiée à Monsieur Patrice BERTAUD par arrêté préfectoral du 30 janvier 2023, à l'exception des pièces relatives aux marchés publics dont la subdélégation est précisée à l'article 9.

ARTICLE 2 : Subdélégation de signature est donnée à l'effet de signer toutes les pièces relatives à l'exercice de la compétence d'ordonnancement secondaire délégué des recettes et dépenses de l'État, aux personnes suivantes, dans leur domaine d'intervention spécifique, ou à titre de suppléance réciproque, ou d'intérim, à l'exception des pièces relatives aux marchés publics dont la subdélégation est précisée à l'article 9 :

- Madame Véronique GILLOIS-PASTEAU, cheffe de la Mission Transversale (MT)
- Madame Laurence CHANUT, cheffe du Service Ressources Humaines (SRH)
- Madame Patricia DUFOUR, cheffe du Service Programmation, Budget, Achats et Relations Usagers (SPBARU)
- Madame Louissette LE ROCH, cheffe du Service Immobilier et Logistique (SIL)
- Monsieur Gabriel TOLLAFIELD, chef du Service des Systèmes d'Information et de Communication (SSIC).

ARTICLE 3 : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Patrice BERTAUD, de Madame Valérie AZIANI et des chefs de service auxquels ils sont rattachés, la subdélégation de signature à l'effet de signer toutes les pièces relatives à l'exercice de la compétence d'ordonnancement secondaire délégué des recettes et dépenses de l'État, à l'exception des pièces relatives aux marchés publics dont la subdélégation est précisée à l'article 9, est également donnée aux responsables :

- de la filière financière :
 - Madame Marie-Reine COLLIN
 - Madame Séverine VISONNEAU
- de la filière des ressources humaines, pour les actes relatifs au versement de rémunération, salaires et indemnités :
 - Monsieur Ludovic DE RIVE
 - Madame Marie DAUM
 - Madame Frédérique ASTIE
 - Madame Delphine CHARRIER
 - Madame Maud POUPARD
- de la filière informatique, pour les actes relatifs à l'achat et la constatation du service fait, relevant de son domaine :
 - Monsieur Philippe CHEDOTEL

ARTICLE 4 – Cœur Chorus : Des licences Cœur Chorus sont attribuées aux agents mentionnés en annexe 1, à l'effet d'utiliser l'application, dans la limite des droits liés à leur licence :

- en qualité de **Responsable de Budget Opérationnel de Programme (RBOP) délégué pour les programmes suivants** :
 - programme 207 – Sécurité et éducation routières
 - programme 354 – Administration territoriale de l'État

pour les actes suivants :

- recevoir les crédits
 - mettre à disposition les crédits aux responsables d'unités opérationnelles chargés de l'exécution
 - procéder à des ré-allocations en cours d'exercice budgétaire
 - procéder aux restitutions de crédits.
- en qualité de **Responsable d'Unité Opérationnelle (RUO)** pour les programmes suivants :
 - Programme 113 – Paysages, eau et biodiversité
 - Programme 135 – Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat
 - Programme 181 – Prévention des risques
 - Programme 205 – Affaires maritimes
 - Programme 206 – Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation
 - Programme 207 – Sécurité et éducation routière
 - Programme 215 – Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture
 - Programme 216 – Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur
 - Programme 217 – Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables
 - Programme 349 – Fonds pour la transformation de l'action publique (UO départementale)
 - Programme 354 – Administration territoriale de l'État
 - Programme 362 – Écologie
 - Programme 363 – Compétitivité
 - Programme 723 – Opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'État

pour les actes suivants :

- la réception et l'allocation des crédits subdélégués par le responsable de budget opérationnel de programme (RBOP) et le suivi du budget (autorisations d'engagement et crédits de paiement) de l'UO
 - l'exécution de la dépense : l'engagement juridique, la constatation du service fait, la liquidation (demande de paiement)
 - le traitement des immobilisations
 - le traitement des recettes non fiscales
 - les travaux de fin d'exercice
- en qualité de **Responsable de service prescripteur pour les centres de coût** dont il a la gestion et dans le cadre des instructions données par le responsable d'unité opérationnelle (RUO) pour les programmes suivants :
 - Programme 148 – Fonction publique (Action 02 – action sociale ministérielle)
 - Programme 349 – Fonds pour la transformation de l'action publique.

pour les actes suivants :

- le suivi du budget (autorisations d'engagement et crédits de paiement) au niveau des centres de coût et le rendu compte périodique de l'exécution des dépenses au RUO
 - l'exécution de la dépense : l'engagement juridique, la constatation du service fait, la liquidation (demande de paiement)
 - le traitement des immobilisations
 - le traitement des recettes non fiscales
 - les travaux de fin d'exercice
- pour la gestion des biens immobiliers flexibles (RE-FX).

ARTICLE 5 – Subdélégation de signature est donnée à Madame Louïsette LE ROCH et Monsieur Benoît BON, à l'effet de signer tout document de gestion courante concernant les dépenses de fonctionnement de la cité administrative de la MAN, imputées sur le compte commerce 907 « opérations commerciales des domaines ».

ARTICLE 6 – Chorus Formulaires : Subdélégation de signature est donnée aux agents mentionnés en annexe 2, à l'effet de procéder dans l'application Chorus Formulaires à l'ordonnancement secondaire délégué des recettes et dépenses de l'État, dans les limites de leurs attributions et des crédits délégués, pour exécuter :

- les demandes d'engagement juridique ;
- les constatations et certifications du service fait ;
- les ordres de payer.

ARTICLE 7 – Chorus DT : Sont habilités à valider dans Chorus DT les ordres de mission, les états de frais et les factures dans la limite de leurs attributions, les agents mentionnés à l'annexe n°3 de la présente décision.

ARTICLE 8 – Carte achat : Subdélégation de signature est donnée aux agents ci-dessous, à l'effet de contrôler l'utilisation des cartes achats :

- Madame Patricia DUFOUR
- Madame Séverine VISONNEAU
- Madame Chloé GLEDEL
- Monsieur Yves ECHELARD

ARTICLE 9 – Marchés Publics : En matière de commande publique, subdélégation de signature est donnée aux personnes listées ci-après, dans les limites de leurs attributions et des montants indiqués, à effet d'exercer les fonctions de représentant du pouvoir adjudicateur et de signer tous les actes nécessaires à la passation et à l'exécution des marchés publics conformément au code de la commande publique.

Marché dans la limite de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué, confiée à Monsieur Patrice BERTAUD par arrêté préfectoral du 30 janvier 2023 :

- Madame Valérie AZIANI, directrice adjointe.

Marché inférieur ou égal à 25 000 € HT :

- Madame Véronique GILLOIS-PASTEAU, cheffe de la Mission Transversale (MT)
- Madame Laurence CHANUT, cheffe du Service Ressources Humaines (SRH)
- Madame Patricia DUFOUR, cheffe du Service Programmation, Budget, Achats et Relations Usagers (SPBARU)
- Madame Louïsette LE ROCH, cheffe du Service Immobilier et Logistique (SIL)
- Monsieur Gabriel TOLLAFIELD, chef du Service des Systèmes d'Information et de Communication (SSIC).

Marché inférieur ou égal à 5 000 € HT :

	Service	Fonctions
Monsieur Yves ECHELARD	SPBARU	Adjoint au chef du bureau de l'exécution financière et des achats
Monsieur Benoît BON	SIL	Chef du bureau immobilier
Madame Véronique LAPAQUETTE	SIL	Cheffe du bureau logistique
Monsieur Philippe CHEDOTEL	SSIC	Adjoint au chef du service des systèmes d'information et de communication
Madame Séverine VISONNEAU	SPBARU	Cheffe du bureau de l'exécution financière et des achats
Monsieur Ludovic DE RIVE	SRH	Adjoint à la cheffe du service des ressources humaines

Les agents habilités à transmettre les pièces des marchés depuis la **Plateforme des Achats de l'État (PLACE)** sont listés **en annexe 4**.

ARTICLE 9 : Cette décision d'ordonnateur secondaire délégué portant subdélégation de signature annule et remplace la précédente du 25 octobre 2023.

ARTICLE 10 : La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Loire-Atlantique.

Fait à Nantes, le 23 novembre 2023

Le directeur du secrétariat général
commun de la Loire-Atlantique

Patrice BERTAUD

Annexe n°1
à la décision de subdélégation de signature d'ordonnateur secondaire délégué

Cœur Chorus
Liste des habilitations au SGCD 44

Utilisateur Cœur Chorus			Type de licence
Nom	Prénom	Service	
BON	Benoît	SIL	Consultation + RE-FX
PAIN	Stéphanie	SIL	RE-FX
COLLIN	Marie-Reine	SPBARU	RUO
ROBERT	Eric	SPBARU	RUO
CREUSOT	Jocelyne	SPBARU	RUO
ECHELARD	Yves	SPBARU	RUO
VISONNEAU	Séverine	SPBARU	RUO
BERTRAND	Emma-Louise	SPBARU	RUO
GLEDEL	Chloé	SPBARU	Consultation
YHUEL	Pascale	SPBARU	Consultation
PAPIN	Florine	SPBARU	Consultation
ROUDOUKINE	Magali	SPBARU	Consultation
EL ISSAOUI	Eva	SPBARU	Consultation
DUFOUR	Patricia	SPBARU	RUO
VANNIER	Pauline	SRH	RBOP – RUO
LETHU	Nawel	DIRECTION	Consultation

Annexe n°2
à la décision de subdélégation de signature d'ordonnateur secondaire délégué

Chorus Formulaires
Liste des valideurs au SGCD 44

Valideurs Chorus Formulaire			BOP	Type de formulaire			
Nom	Prénom	Service	N° BOP gérés	Demande d'engagement juridique	Constatation du service fait	Certification du service fait	Fiche communication / Ordre de payer
				X	X	X	X
BERTRAND	Emma-Louise	SPBARU	tous	X	X	X	X
BON	Benoît	SIL	tous	X	X	X	X
CERLATI	Jérôme	SRH	tous	X	X	X	X
BEAUCHENE	Clémence	SRH	tous	X	X	X	X
CREUSOT	Jocelyne	SPBARU	tous	X	X	X	X
DAVID	Nathalie	SRH	tous	X	X	X	X
DUFOUR	Patricia	SPBARU	tous	X	X	X	X
DUPAS	Catherine	SRH	tous	X	X	X	X
ECHELARD	Yves	SPBARU	tous	X	X	X	X
EL ISSAOUI	Eva	SPBARU	tous	X	X	X	X
GLEDEL	Chloé	SRH/SPBARU	tous	X	X	X	X
LEGENDRE	Nathalie	SRH	tous	X	X	X	X
PAPIN	Florine	SPBARU	tous	X	X	X	X
ROBERT	Eric	SPBARU	tous	X	X	X	X
ROUDOUKINE	Magali	SPBARU	tous	X	X	X	X
VISONNEAU	Séverine	SPBARU	tous	X	X	X	X
VOL	Sophie	SRH	tous	X	X	X	X
YHUEL	Pascale	SPBARU	tous	X	X	X	X
LETHU	Nawel	DIRECTION	tous				X

Annexe n°3
à la décision de subdélégation de signature d'ordonnateur secondaire délégué

Chorus DT
Liste des valideurs au SGCD 44

Valideurs			Profil d'habilitation		
Nom	Prénom	Service	Service Gestionnaire (Ordres de mission)	Gestionnaire Valideur (États de frais)	Gestionnaire facture
YHUEL	Pascale	SPBARU	X	X	X
ARISTOLE	Marie	SRH	X	X	X
AZIANI	Valérie	DIR	X	X	
BERTAUD	Patrice	DIR	X	X	
BERTRAND	Emma-Louise	SPBARU	X	X	X
COLINEAU	Maëva	SRH	X	X	X
CREUSOT	Jocelyne	SPBARU	X	X	X
CANO	Chloé	DIR	X	X	
DUFOUR	Patricia	SPBARU	X	X	X
ECHELARD	Yves	SPBARU	X	X	X
LAUPRETRE	Angie	SRH	X	X	X
PAPIN	Florine	SPBARU	X	X	X
POUPARD	Maud	SRH	X	X	X
VISONNEAU	Séverine	SPBARU	X	X	X

Valideurs Hiérarchiques 1 (VH1) Chorus DT		
Nom	Prénom	Service
ASTIE	Frédérique	SRH
AZIANI	Valérie	DIR
BERTAUD	Patrice	DIR
BON	Benoît	SIL
CERLATI	Jérôme	SRH
CHANUT	Laurence	SRH
CHARRIER	Delphine	SRH
CHEDOTEL	Philippe	SSIC
COLLIN	Marie-Reine	SPBARU
DAUM	Marie	SRH
DE RIVE	Ludovic	SRH
DIEVAL	Christophe	SSIC
DUFOUR	Patricia	SPBARU
ECHELARD	Yves	SPBARU
GILLOIS-PASTEAU	Véronique	MT
LAPAQUETTE	Véronique	SIL
LE ROCH	Louissette	SIL
LE SANN	Laurence	SRH
LE TEXIER	Christophe	SIL
MICHARDIERE	Sébastien	SSIC
POUPARD	Maud	SRH
ROBERT	Eric	SPBARU
TOLLAFIELD	Gabriel	SSIC
VISONNEAU	Séverine	SPBARU

Annexe n°4
à la décision de subdélégation de signature d'ordonnateur secondaire délégué

Liste des agents du SGCD 44 habilités à transmettre les pièces des marchés depuis
PLACE
(Plate-forme de dématérialisation des procédures de marché de l'État)
Vers CHORUS

Nom	Prénom	Service	BOP
ROUDOUKINE	Magali	SPBARU	tous
ECHELARD	Yves	SPBARU	tous
VISONNEAU	Séverine	SPBARU	tous
EL ISSAOUI	Éva	SPBARU	tous
DUFOUR	Patricia	SPBARU	tous
BON	Benoît	SIL	tous
LE ROCH	Louissette	SIL	tous
LE TEXIER	Christophe	SIL	tous
PAIN	Stéphanie	SIL	tous